

L'intérieur de la casemate n° 8, dans laquelle se trouvait un laboratoire atomique dans les années 70. C'est là qu'on a découvert des traces de strontium, preuve irréfutable d'une activité nucléaire.

Le secret du fort d'Aubervilliers

L'armée l'a caché durant vingt ans:
un groupe de recherche nucléaire
a travaillé à l'intérieur du fort.
Et contaminé (au moins) un bâtiment.
Les militaires brouillent les pistes.
La mairie lorgne sur le terrain, mais
les casseurs de voitures défendent leur
territoire. Et les artistes s'en mêlent...

PAR JEAN-PHILIPPE DESBORDES



« Vous cherchez quelque chose? »
Le gendarme avance d'un pas décidé,
l'index menaçant, pointé vers l'avant.
« C'est un terrain militaire. Vous n'avez
rien à faire ici », dit-il en confisquant mes papiers.
De ce côté-ci du fort d'Aubervilliers, à l'ombre des
remparts envahis par la végétation, cinq tours
s'élèvent dans le ciel, tournant le dos au périphérique.
La gendarmerie reste le dernier témoin de la
présence plus que séculaire de la Grande Muette sur
cette parcelle du fort. Et dans le périmètre autour de
la caserne, on n'aime pas les visiteurs. « Surtout ces
derniers temps », plaide l'adjudant de quart, à l'abri
de la porte blindée du poste de garde. Pour justifier
la nervosité de ses hommes qui contrôlent l'identité
de toute personne pénétrant sans motif sur le
parking, il invoque des problèmes de vandalisme, les
jeunes des cités qui « s'infiltrèrent dans la caserne,
volent des autoradios et taguent les cages d'escalier ».
Ce n'est pas une sinécure. « Enfin je ne vais pas vous



raconter tous nos secrets...», conclut le sous-officier en me désignant la sortie.

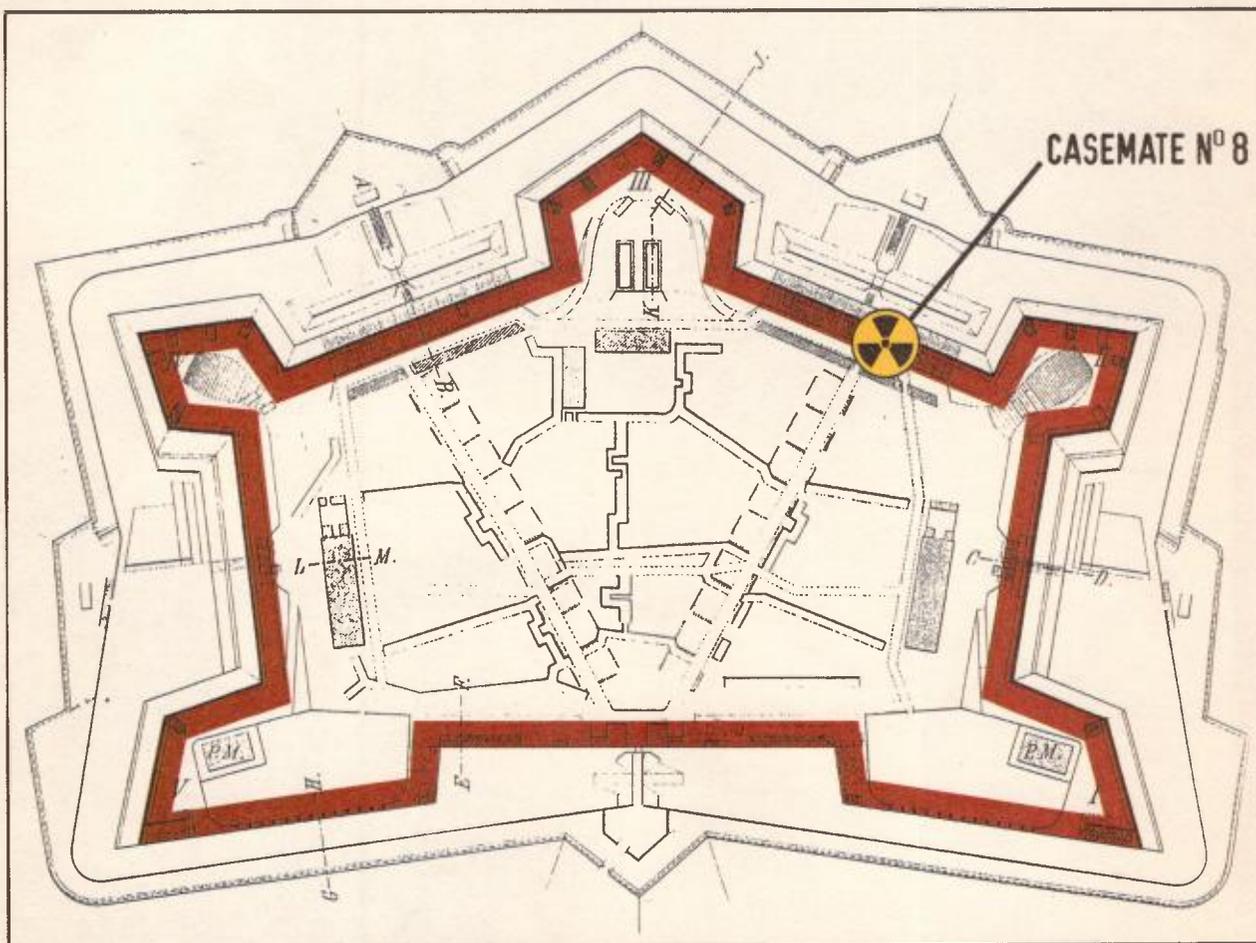
Le 18 octobre 1994, quelques jours après cette rencontre involontaire avec le gendarme, une nouvelle pièce venait justement s'ajouter à un ensemble de secrets déjà passablement compliqué. La préfecture de la Seine-Saint-Denis diffusait en effet ce communiqué laconique: «Le préfet a commandé une expertise sur la partie désaffectée du fort d'Aubervilliers afin d'en établir l'état, du point de vue de l'environnement et de la santé publique. [...] Les mesures de radioactivité effectuées le 14 octobre 1994 ont confirmé une radioactivité naturelle normale, sauf sur un point très précis d'une casemate inutilisée où la mesure établit un niveau de radioactivité faible qui a conduit à interdire son accès à titre de précaution.»

Strontium. Isotope de l'uranium. En cas d'absorption par l'homme, il se fixe principalement dans les os, où il remplace le calcium. Il multiplie les risques de cancer.

Les prélèvements effectués «sur quelques centimètres carrés à l'intérieur de la casemate n°8» par le service de contrôle de la radioactivité, expliquait la préfecture, ont en particulier permis de déceler la présence de

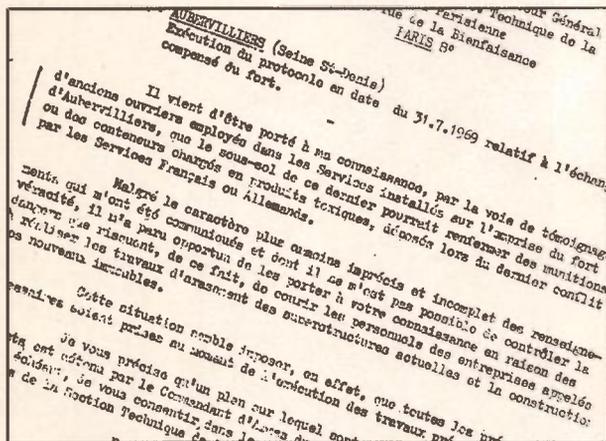
strontium, un isotope de l'uranium utilisé pour la fabrication de la bombe A. Rien que ça. Des restes de déchets atomiques dans l'une des vingt-huit casemates qui jouxtaient le mur d'enceinte quand l'armée occupait encore les 35 ha du fort.

A l'automne de 1973, l'Agence foncière et technique de la région parisienne (AFTRP) est officiellement propriétaire des lieux depuis tout juste un mois, après plus de quatorze ans de négociations avec l'armée. Vingt et un ans plus tard, Claude Marguerite, aujourd'hui retraité mais à l'époque responsable de la remise en l'état des terrains pour le compte de l'Agence, se souvient parfaitement de cette matinée du 29 septembre. Le lieutenant-colonel Cataix, dernier gouverneur militaire du fort, lui avait donné rendez-vous à 9 h. Ils étaient convenus de se retrouver au milieu du terrain pour faire l'état des lieux. Marguerite était mal à l'aise. Le dossier de rachat comportait des zones d'ombre et trop de sous-entendus pour ne pas intriguer cet ingénieur de formation. Il prévoyait notamment que l'Agence foncière devrait «remettre les sols en état avant de les céder aux utilisateurs publics», les ministères



Située au sud-est du fort, la casemate n°8 vient d'être fermée au public pour cause de radioactivité. Depuis dix ans, le sculpteur Rachid Khimoune vit au-dessus de ce bâtiment contaminé.

de l'Éducation nationale, de l'Équipement, et l'Assistance publique, notamment. Et à bien relire le texte, Claude Marguerite se persuade peu à peu que la « remise en état des sols » ne concerne pas seulement la démolition de quelques bâtiments. Il soupçonne un vice caché. Mais sa hiérarchie lui demande de faire vite. Le terrain a coûté 18 millions de francs; il faut le déblayer rapidement pour y installer les futurs locataires et dissuader d'éventuels squatters. Claude Marguerite décide de faire appel aux services de Pierre Lavergne, un ancien quincailleur devenu ferrailleur, installé dans le fort depuis 1969. A lui de vider les casemates, en tirant profit des matériaux récupérés. Pierre Lavergne n'a pas hésité, surtout quand il a vu les plaques recouvrant l'intérieur d'une des bâtisses: 600 kg de plomb, qu'il peut vendre 7 F le kilo. Soit, au total et en valeur d'aujourd'hui, 35 000 F qui n'attendent que d'être démontés et vendus. Il estime qu'il lui faudra deux jours pour tout emporter et donne rendez-vous à ses ouvriers le lundi suivant. Sauf qu'à l'heure dite, l'entrée a été condamnée. « Quelqu'un avait même accroché des panneaux "Danger, contamination" sur les portes », se souvient Pierre Lavergne aujourd'hui.



L'armée, pourtant connaissait les risques: le 27 octobre 1972, dix mois avant la vente, le colonel Chadal écrit au futur propriétaire du fort que « [...] le sous-sol pourrait renfermer des munitions ou des conteneurs chargés en produits toxiques ».

Et, lorsqu'il pénètre à nouveau dans le bâtiment, trois jours plus tard, le ferrailleur découvre que les plaques de plomb ont disparu. Spontanément, il y voit le coup d'un concurrent, « sans doute le contremaître de l'une des entreprises de démolition chargées d'effectuer des travaux dans le fort ». Malgré le communiqué de la préfecture, il n'en démord pas. Cette affaire de radioactivité n'est qu'une nouvelle « entourloupe » pour le faire décaniller. « C'est là ! », dit le lieutenant-colonel à Claude Marguerite en arrivant devant l'entrée de la casemate

n°8, située à l'autre bout de l'actuelle gendarmerie. Visiblement, en cette matinée d'automne de 1973, lui, et lui seul, sait que les problèmes pourraient venir de cette bâtisse. A-t-il été mis au courant par les services du renseignement militaire que Pierre Lavergne a l'intention de s'emparer du plomb recouvrant la casemate, et veut-il l'en empêcher? Toujours est-il que, à l'époque, le mur du nord-est est flanqué de vingt-six unités mitoyennes, et la casemate n°8 se situe au milieu d'un ensemble. « Il va falloir que nous fassions des mesures de contrôle avant que vous ne

28 août 1973: vente du fort par l'armée.
Superficie: 35 hectares.
Occupés par:
 - une soixantaine d'entreprises
 - une caserne de gendarmerie.
 - 3 artistes.
En attendant la création d'une cité des arts.

procédiez aux travaux d'arasement de la casemate », prévient le militaire. « Cela ne prendra pas plus d'un jour ou deux. » Le contretemps paraît fâcheux au représentant de l'AFTRP

et, comme le retard demeure inexplicé, il n'en éprouve que davantage de trouble. Pourquoi la casemate n°8, et pourquoi ce luxe de précautions? Claude Marguerite fait contre mauvaise fortune bon cœur.

Durant quarante-huit heures, les militaires investissent l'endroit. Une trentaine d'hommes portant des combinaisons en amiante et des compteurs Geiger passent le fort au peigne fin, dans la plus grande discrétion. Détail aggravant, l'armée insiste auprès de l'AFTRP pour que les mesures de contrôle soient effectuées, à la demande du nouveau propriétaire, même si celui-ci ne sait pas précisément de quoi il retourne. « Mission accomplie », dira trois jours plus tard le lieutenant-colonel Cataix à son supérieur. A Claude Marguerite qui l'interroge lorsqu'ils descendent tous deux dans les casemates, le militaire explique qu'« ici travaillaient, dans les années 20, Frédéric Joliot-Curie et sa femme Irène. Ils faisaient des expériences sur le radium. » Claude Marguerite n'en saura pas plus. L'armée, elle, se couvre immédiatement. Le 18 octobre 1973, le général Mangin, adjoint du gouverneur militaire de Paris, commet une note dans laquelle il donne le résultat de cette première sonde: « une radioactivité dix à vingt fois supérieure à celle d'une montre, donc inoffensive » a été décelée. La note ajoute que « l'attention du représentant de l'Agence foncière a été attirée sur ce fait et sur l'intérêt qu'il y aurait à condamner l'accès de ces installations en attendant leur démolition ».

L'armée a-t-elle réellement communiqué la nouvelle à l'AFTRP? Le fait est que la casemate n°8 abritant en son sein le strontium n'a pas été détruite. Car, de l'impératif de reconverter cette surface, il n'est évidemment rien sorti. Durant vingt ans, le fort a

vécu l'existence chaotique des édifices désaffectés. A la fois sinistre et mystérieux, au point que les gens d'Aubervilliers hésitent encore à s'y promener et répugnent à en parler. Du coup, en 1994, malgré les cités surpeuplées qui l'entourent, le fort demeure une enclave étrangère à la commune et à ses habitants. Il suffit d'entendre ce que l'on en dit dans les bars des cités ouvrières de la ville ou dans les quartiers qui longent le périphérique. Les riverains racontent les trafics de voitures volées, les camions immatriculés dans les pays de l'Est, que l'on croit voir entrer et jamais ressortir, et des histoires incroyables de règlements de comptes, de salles de jeux et d'abattoirs clandestins. Il y aurait même une salle de boxe «privée» dans l'un des bastions. Le fort aiguise l'imagination; fantômes et fantasmes s'y côtoient sans que l'on puisse dire que tout cela est exagérément entretenu. A titre d'exemple, si l'on en croit le registre du commerce, soixante-quatre entreprises ont élu domicile à l'intérieur de l'enceinte, mais le promeneur non averti pourra arpenter les sentiers dans tous les sens, il ne verra ici que des casses de voitures et des sentiers pelés.

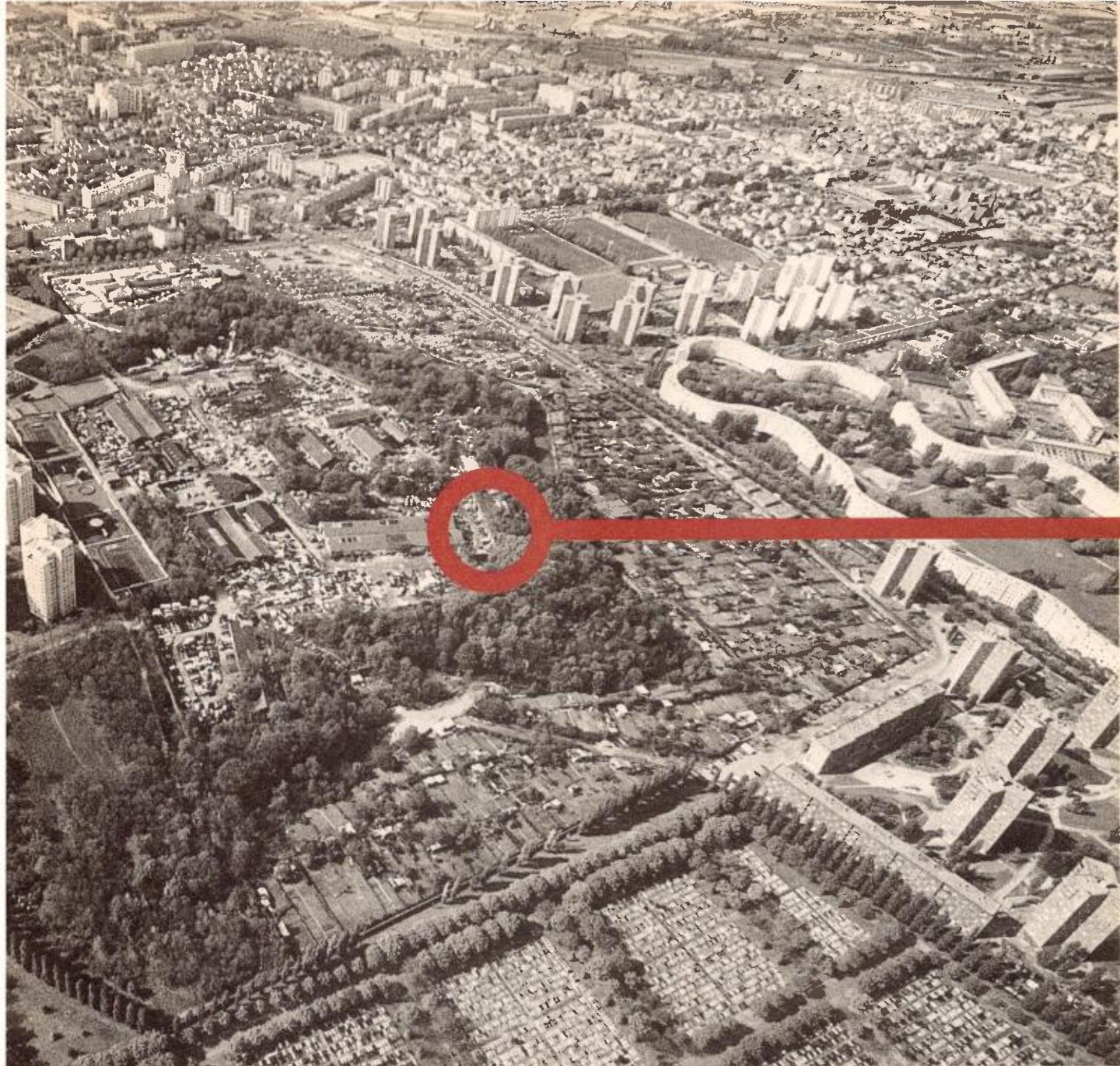
Claude Marguerite avait vivement conseillé de rencontrer Pierre Lavergne, l'ancien quincaillier, déménageur occasionnel, devenu patron d'une casse de voitures. «Vous verrez, il connaît tous les secrets», avait-il assuré. Au téléphone, Pierre Lavergne a immédiatement confirmé l'histoire de la disparition du plomb et rendez-vous a été pris dans son bureau, à côté de la maison de l'ancien gardien. Bedonnant, la soixantaine, le front en sueur, l'accent rocailleux, dont les intonations donnent à son récit une allure de tragi-comédie, Pierre Lavergne vit depuis vingt-six ans une histoire d'amour avec le fort. Autant de souvenirs qui valent selon lui «acte de propriété». C'est à ce titre qu'il revendique la tranquillité des lieux, et la sienne par la même occasion. Peu lui importe que l'Association des locataires du fort d'Aubervilliers – qu'il a fondée et dont il est le président sans partage – serve d'abord son pouvoir. En maître des lieux, souverain truculent d'un petit peuple d'ouvriers carrossiers, Lavergne se moque du qu'en-dira-t-on. Il ne répugne pas non plus à avouer que son association a servi à engager des vigiles en juillet 1984. Cet été-là, le fort d'Aubervilliers, avec celui d'Ivry, accueille «Fêtes et Forts», première manifestation culturelle de la toute nouvelle mission Banlieues 89. Roland Castro et Michel Cantal-Dupart, les deux animateurs du projet, ont l'idée d'utiliser Aubervilliers pour organiser des concerts de rock. Pierre Lavergne se souvient parfaitement de cette «initiative» qui a déversé dans «son» fort plusieurs centaines de jeunes. «Fallait voir tous ces



MARC GAUBERT

Vue aérienne du fort d'Aubervilliers et situation de la casemate n°8. Autour, le cimetière de Pantin. Une enceinte sinistre et mystérieuse, au point que les gens d'Aubervilliers hésitent à s'y promener. A droite, la cité des Courtillères.

types débarquer avec leurs crêtes de coq et leurs crânes rasés! Ils m'ont créé des tas de problèmes. Des punks avaient même élu domicile dans les voitures. On a dû régler cela nous-mêmes», conclut-il avec un sourire carnassier. S'il a réussi à préserver «son» fort des projets des architectes de Banlieues 89, Pierre Lavergne n'a pas pour autant évité la venue du sculpteur Rachid



Khimoune, qui débarque en 1984, avec la collaboration de Mélik Ouzani, un peintre installé depuis longtemps à Aubervilliers.

Pour parvenir jusqu'à Rachid, il faut emprunter un sentier à travers un sous-bois. Son atelier est perché sur les remparts, en plein air, tout en haut. D'un côté, les immeubles sales marquent le territoire déglingué de la banlieue; de l'autre, au large, le périphérique déroule ses voiles, ce qui fait dire aux enfants de la cité des Courtilières que «le périphérique est un miroir qui renvoie le soleil» de la capitale. Les sculptures de Rachid sont posées sur le sol. «Au départ, je m'étais installé en bas dans un

baraquement situé sur le terre-plein du fort. Mais, en rentrant de vacances, je me suis aperçu que le local avait été loué à quelqu'un d'autre, alors je me suis installé sur les hauteurs.» Funeste décision. A cette époque, Rachid ne peut se douter que ce déménagement l'amène juste au-dessus d'un endroit qui, à première vue, ne se distingue pas du reste: la casemate n°8, repérée par la préfecture de la Seine-Saint-Denis. Depuis, Rachid vit sur un nid de strontium.

En 1987, deux autres artistes suivent Rachid dans les dédales du fort. En 1990, le Théâtre équestre Zingaro s'installe en bordure du fort. Petit à petit, le lieu se fabrique une vocation culturelle. «Une cité des arts!»

Pierre Lavergne hausse les épaules. Décidément, il aura tout vu. Depuis qu'il arpente le fort d'Aubervilliers, il en a connu des projets... Premier civil installé dans l'enceinte, il a vu naître, vivre et mourir la plupart des idées d'aménagement. En somme, du fond de sa casse automobile, Pierre Lavergne compte les points. « En tout, il y a eu neuf projets d'hôpitaux! Ça a commencé par un projet d'hôpital de 2 000 lits pour s'achever par un projet d'hospice de 400 lits. Alors, la cité des arts... »

Le dernier projet est « un rêve » de Jack Ralite – le maire d'Aubervilliers – nous dit Pascal Santoni, le chargé de mission du projet pour la mairie. Il s'agit de transformer l'ancien fort en un centre international. Une cité des arts avec logements, zone d'activités et espaces verts. Et, pour justifier le label culturel, le fort abritera le Centre national de restauration du patrimoine et un espace spécialement conçu pour « le multimédia et l'interactivité », baptisé le Métafort. Un projet ambitieux auquel Jean-Claude Carrière, Bertrand Tavernier, Pierre Boulez et de nombreux urbanistes, philosophes et metteurs en scène ont donné leur bénédiction. Et, pour ne pas être en reste, l'Etat, par la voix de Jacques Toubon, vient de verser son obole: 5 millions de francs pour le démarrage du projet, prévu à l'automne 1997.

L'avenir culturel du fort aura-t-il plus de chance que les projets médicaux précédents? Pas sûr.

En 1963, une délibération du conseil général de la Seine-Saint-Denis lançait l'idée d'un grand hôpital régional. André Karman, à l'époque maire d'Aubervilliers, proposait d'utiliser les terrains du fort dès que les militaires seraient partis. Le projet démarre mais se transforme bien vite en peau de chagrin: « 2200 lits en 1964; 485 lits en 1976; plus de lits du tout en 1979 », se souvient Jack Ralite, qui parle de « scandale ». Son passage au ministère de la Santé n'y changera rien.

Colette Franco, jeune stagiaire à l'époque, aujourd'hui chef de service à la Direction des travaux du génie militaire de Paris, se rappelle avoir assisté, au milieu des années 70, à plusieurs réunions sur le projet d'hôpital. « Il y avait un tas d'histoires qui mettaient des bâtons dans les roues du projet hospitalier. Un jour, un ingénieur de l'Assistance publique nous a appris qu'ils avaient découvert, grâce à des carottages dans le sol, que l'ancien dépôt de munitions du fort était situé juste en dessous de l'assiette prévue pour l'hôpital. » Elle se souvient de la discussion qui a suivi cette « révélation »:

L'Assistance publique. « Vous vous rendez compte que c'est un dépôt de munitions!

La Défense nationale. – Ravi de l'apprendre.

L'Assistance publique. – Est-ce que vous savez au

moins ce qu'il y a dedans ?

La Défense nationale. – Nous n'en avons pas la moindre idée.

L'Assistance publique. – C'est quand même terrible! Nous n'allons tout de même pas construire un hôpital au-dessus d'un dépôt de munitions! Et si ça saute? (Rires)

– De toute façon, c'est pas grave: le cimetière de Pantin est en face... », lança quelqu'un.

Cette répartie fait encore sourire Colette Franco. « Et, pour être franche, cette histoire de dépôt de munitions, je l'ai entendue mille fois! »

En tout cas, l'anecdote vient conforter l'intuition de Claude Marguerite. L'autorité militaire connaissait le dépôt et se doutait qu'il serait découvert. L'armée savait donc, dès le début, que l'hôpital ne verrait probablement jamais le jour. Mais il est permis d'aller un peu plus loin. Au regard de ce qui s'est passé en 1973 sous la férule du lieutenant-colonel Cataix, on peut se demander si les militaires n'ont pas fini par concéder l'existence d'un dépôt de munitions pour mieux masquer la présence de déchets nucléaires. D'échec en échec, depuis vingt ans, une hypothèse s'impose en effet: l'autorité militaire qui ne veut ou



Les anciennes casemates du groupe atomique ont été transformées en ateliers de bricolage.

ne peut pas avouer ce qui reste enfoui dans le fort, pas plus qu'elle ne veut être tenue responsable d'éventuels accidents, ne cesse de distiller les mauvaises nouvelles et les coups tordus pour faire capoter les projets de reconversion. Il se peut, dans ces conditions, que ce qui a prévalu pour l'hôpital ou pour Banlieues 89, se reproduise pour le Métafort. L'historienne Elisabeth Philip apporte sa pièce au puzzle. En 1992, elle a réalisé une étude sur l'histoire du monument « pour justifier mon salaire de chargée de mission pour l'aménagement du fort », ironise-t-elle aujourd'hui. A l'en croire, une sorte de malédiction se serait abattue sur les projets. « Ici, tous

les projets de mise en valeur ont échoué, contrairement à ceux des autres forts de la région parisienne: le Service audiovisuel des armées s'est installé dans le fort d'Ivry, les archives du génie militaire dans celui de Saint-Denis, la gendarmerie mobile à Charenton... tous les forts ont trouvé de nouvelles affectations. Le fort d'Aubervilliers, lui, n'a eu que les casses de voitures. En fait, on n'a jamais vraiment su ce qu'était ce fort ni à quoi il devait servir. Sa construction a été décidée en 1843 par Thiers, dans le cadre de l'édification des fortifications autour de Paris, uniquement parce que les militaires se sont rendu compte que la distance séparant le fort de Romainville du fort de Saint-Denis était trop grande. Si bien que le fort d'Aubervilliers, fort de plaine sans véritable vocation, à moitié enfoui sous la végétation, est rapidement tombé dans l'oubli.»

Du coup, avec ses 25 hectares laissés en friche, conclut Elisabeth Philip, «le fort d'Aubervilliers est bien le dernier bastion à prendre».

Et Jack Ralite ne s'y est pas trompé. Lorsqu'il pénètre dans le cirque du Théâtre équestre Zingaro, où il a réuni la presse en cette fin d'après-midi glaciale du 21 janvier 1992, c'est précisément cette idée qui le

hante : le fort est un bastion qu'il doit prendre. Aubervilliers, avec 37 m² d'espaces verts par habitant, est la commune de la petite couronne la plus pauvre en espaces verts. Seulement voilà, l'histoire se répète encore et, comme par hasard, de nouveaux ennus viennent entraver le bon déroulement de ce énième

A trois reprises, les 12, 13 et 14 octobre 1994, l'Assistance publique n'a pas jugé bon de répondre à notre demande d'entretien avec Pierre Souvent, en charge du dossier.

projet de reconversion. Car il faut d'abord vider le fort de ses occupants actuels. «Affaire réglée», disent les gens du

Métafort, confiants dans le savoir-faire de l'AFTRP et de Thierry-Noël Simonet, le gestionnaire chargé de cet épineux dossier. «Le problème, c'est que les casseurs de voitures ont un bail précaire, c'est-à-dire théoriquement limité dans le temps», reconnaît-il, dépité. Et comme ces baux n'ont pas été renouvelés depuis de nombreuses années, les vingt-six ans d'ancienneté de Pierre Lavergne et les 19 000 m² de la casse automobile risquent de coûter très cher. Ce que l'intéressé appelle pudiquement sa «petite indemnité». Et, pour être sûr de ne pas perdre un centime dans cette affaire, le patron d'Azur-Auto



En vingt ans, le fort est devenu une immense casse de voitures. Au fond, la caserne de la gendarmerie. Au premier plan, le pavillon du gardien du fort.

répète par trois fois qu'il a pris un avocat. Pour faire partir les casseurs et les locataires, l'AFTRP devra les indemniser sur la base de la différence entre le loyer qu'ils payent actuellement et celui qu'ils devront verser à leur prochain propriétaire. «Ça coûte encore plus cher s'il s'agit de sociétés puisqu'il faudra prendre en compte le manque à gagner que le déménagement occasionnera.», précise Colette Franco depuis son bureau du génie militaire. Et comme les casseurs de voitures ont tous le statut d'entreprise, que les terrains du fort ont été loués sur la base de 4 F le mètre carré, «elle a du plomb dans l'aile, la cité des arts», résume Pierre Lavergne.

En fait, les négociations pour la cession des terrains du fort d'Aubervilliers dans le cadre du projet de cité des arts avancent au ralenti. «Par la faute de l'Assistance publique!», laisse-t-on entendre à la Direction des travaux du génie militaire de Paris. Deux problèmes en effet entravent les discussions.

Les promoteurs de la Cité des arts doivent d'abord renouveler le protocole fixant l'utilisation des terrains. Un texte signé en 1969 dans lequel l'Assistance publique s'était taillé la part du lion: 11 ha pour l'installation de l'hôpital. Une surface sur laquelle doit aujourd'hui s'installer le Métafort. Mais l'Assistance publique exige une compensation pour son investissement d'antan: la garantie de pouvoir utiliser 400 des logements sociaux prévus, pour loger ses fonctionnaires. «À condition que les habitants d'Aubervilliers ne soient pas les cocus de l'histoire et qu'ils puissent y habiter», prévient Jack Ralite. Le texte de l'accord est prêt depuis plusieurs mois. Il n'a toujours pas été signé.

En coulisses, un autre différend – rocambolesque – oppose l'Assistance publique au ministère de la Défense. A l'origine du blocage, la légèreté des gendarmes d'Aubervilliers qui ont construit un terrain de sport sauvage – c'est-à-dire sans autorisation – sur une parcelle appartenant à l'Assistance publique. Autrement dit, la gendarmerie squatte une partie du fort: un cauchemar pour Colette Franco. Elle a bien proposé de l'échanger contre une parcelle située de l'autre côté du fort et dont l'armée est propriétaire, mais l'Assistance publique a refusé. «Vous comprenez, explique Colette Franco, à l'époque, ils ont acheté ce terrain pour une bouchée de pain. Ils veulent bien le vendre, mais au prix actuel du mètre carré ! Impensable...» Le 30 mars dernier, l'ultime réunion interministérielle de conciliation a échoué; le partage des terrains du fort est gelé, ce qui bloque le projet Métafort.

«Et s'il n'y avait que cela», soupire Colette Franco.

«Mais il y a aussi les problèmes de pollution. Depuis le temps que les casseurs de voitures sont installés, il y a forcément des infiltrations d'huile dans la nappe phréatique située à la verticale du fort», susurre-t-elle.

«Pollueur, moi ? » Pierre Lavergne proteste, la main sur le cœur. Le soupçon, décidément, est

Chalumer: extension de chalumeau. Dans le jargon des casseurs, action de découper une voiture au chalumeau. insupportable. Il s'étrangle de colère. «On ne chalume pas sur le site, Monsieur ! Toutes les saloperies sont stockées. Trois fois par an, "ils" viennent m'enlever 3000 litres d'huile de vidange.»

Pourtant, les faits sont là et le sous-sol d'Aubervilliers est bel et bien pollué. Une enquête du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) l'affirme: il y a des métaux lourds dans la nappe phréatique située à la verticale du fort. Selon les analyses effectuées, cette pollution serait due à des infiltrations d'huile de vidange.

Pour Colette Franco, à la Direction des travaux du génie militaire, l'affaire est entendue: avec les casseurs de voitures, «c'était inévitable». «Pas si sûr, tempère aussitôt un ingénieur du BRGM. La composition des sols est telle qu'il faut environ trente ans pour que la pollution parvienne jusque dans la nappe phréatique.» La pollution serait donc antérieure à 1960, c'est-à-dire avant le départ des militaires... Peut-on savoir ce qui s'est passé à l'intérieur du fort lorsque l'armée en était propriétaire ? «Secret Défense», répondent aussitôt les archivistes de l'Armée de terre.

Les recherches effectuées en 1992 par Elisabeth Philip permettent de lever une partie du voile. En 1947, l'état-major de l'Armée de terre avait ordonné une tournée d'inspection des «établissements spéciaux». Dans son rapport, l'officier dressait la liste des activités militaires du fort. Ce document révèle qu'en 1947, outre le «service central des achats», le fort d'Aubervilliers abrite également la «réserve ministérielle des véhicules automobiles», le «service des essences», et la «1^{re} compagnie territoriale». Trois sources de pollution possibles.

Mais ce n'est pas tout. Plus loin, le même document parle d'une mystérieuse «section Z», une unité de recherche ultra-secrète, spécialisée dans la mise au point des gaz de combat. On y apprend également que jusqu'en 1939, l'ensemble du bâtiment était réservé aux travaux de la section Z. En 1947, poursuit le document, la section Z n'occupe plus qu'une partie du fort en compagnie de la «réserve générale de matériel chimique», en fait, un stock d'obus à l'ypérite – le gaz moutarde. La section Z était installée sur les remparts du fort d'Aubervilliers, au-dessus de la casemate n°8, à l'endroit exact de l'actuel

atelier du sculpteur Rachid Khimoune. Interrogés, l'AFTRP et le génie militaire affirment tous deux dans un premier temps « n'en avoir jamais entendu parler ». Ils ont la mémoire courte.

Lorsqu'il décide de faire l'inventaire des plaques de plomb qu'il doit déménager, Pierre Lavergne ignore tout de l'endroit où il se trouve. Et il est loin de se douter que la casemate dans laquelle il pénètre est l'un des secrets les mieux gardés du nucléaire militaire français.

Un secret que connaît bien Raymond Sené. Aujourd'hui chercheurs en physique corpusculaire au Collège de France, Raymond Sené et sa femme Monique comptent parmi les meilleurs spécialistes de l'atome en France. Il a commencé sa carrière lors de son service militaire, de 1961 à 1962 et avait été affecté au fort d'Aubervilliers pour travailler dans une unité ultra-confidentielle spécialisée dans la recherche nucléaire militaire: le groupe Y.

« Nous étions une cinquantaine de chercheurs à travailler là, répartis en plusieurs services. L'une des équipes était dirigée par le commandant Violent. Ils travaillaient sur du plutonium. Et comme les travaux présentaient un risque de contamination, toute leur casemate était peinte avec des peintures pelables: en cas de radioactivité trop forte, il suffisait d'arracher les couches de peinture comme du papier peint et de tout repeindre ensuite.

« Il y avait également à l'intérieur du fort d'Aubervilliers une station de contrôle de la radioactivité atmosphérique, poursuit Raymond Sené. Une sorte de gros pluviomètre installé sur un toit. Nous faisons des comptages sur des filtres pour mesurer la pollution. Un jour, au début de l'année 1962, il y a eu un grand pic de radioactivité atmosphérique. L'alerte a été donnée comme si l'ensemble du fort était contaminé. Mais aucune autre station de la région parisienne ne venait confirmer cette mesure. Si bien que nous nous sommes aperçus que cette pollution soudaine provenait du fait que les officiers avaient demandé que l'on nettoie au jet les hottes dans lesquelles nous faisons nos expériences. Comme les hottes étaient contaminées, le lavage au jet a transporté cette contamination à l'intérieur du fort et jusqu'aux filtres de la station de contrôle. » Les terrains du fort d'Aubervilliers peuvent-ils donc avoir été contaminés à la suite des travaux du groupe Y ?

Pour en avoir le cœur net, Raymond Sené décide de nous accompagner dans les fossés du fort, armé d'un compteur Geiger. Cet après-midi-là, nous ne trouverons rien. Une demi-heure plus tard, je demande à Raymond Sené s'il a entendu parler de la section Z. « Le groupe des armes chimiques ? Bien

sûr ! Ils étaient installés juste à côté de nous. Un de leurs boulots consistait à récupérer les obus à l'ypérite de la guerre de 1914, que les services de déminage ne parvenaient pas à désamorcer. Les obus, ramassés le plus souvent dans les champs, étaient transportés jusqu'ici, où les types de la section Z s'en occupaient. C'était très artisanal d'ailleurs : les démineurs perforaient la coque de l'engin pour siphonner le contenu explosif et le neutraliser. Ils coulaient ensuite le détonateur dans du béton. » Rachid Khimoune n'en perd pas une miette. « Je me souviens que lorsqu'ils faisaient leurs campagnes de déminage, tout le périmètre autour des casemates était bouclé. Ils avaient même installé des douches de désinfection, prêtes pour les opérations de lavage. Il y avait aussi des camionnettes qui attendaient, moteur allumé, pour évacuer les types à l'hosto en cas de pépin. Et, comme disait l'un des chauffeurs : "Si j'entend boum, j'attends pas que les gars ressortent. De toute façon, comme ils seront foutus, je pars !" » Y a-t-il eu des accidents ? Raymond Sené n'en a jamais entendu parler.

En fait, le risque était réel, et bien avant que le chercheur ne mette les pieds à Aubervilliers. En témoigne cette note ultra-confidentielle que le général Housset, directeur de la Section technique des armées (STA) adresse le 12 mars 1957 au secrétaire d'État aux Forces armées. Elle a été établie au moment des premiers projets de construction de cités HLM en bordure du fort. Pour justifier son opposition à ce projet de logement social qui « risque d'apporter une gêne sérieuse à l'extension éventuelle des installations "Armes spéciales" du fort [...] du point de vue de la conservation du secret », le général Housset a pris soin de joindre en annexe une note détaillée sur les activités « spéciales » du fort d'Aubervilliers: « Dans la note du 12 juillet 1952, réf. n° 16738/SEG/CAB/EMP/SER, il a été décidé que le fort d'Aubervilliers serait affecté à la STA pour les besoins des organismes d'expérimentation des "Armes spéciales" au fur et à mesure du recasement des occupants.

» L'extension du groupement des Armes chimiques et de celui des Armes atomiques suit son cours conformément à cette note ; en particulier, le CIDR est actuellement en plein essor.

1) L'activité de ces groupements est principalement axée sur des questions de recette des matériels de protection et des études générales de protection en liaison avec le service de la protection civile du ministère de l'Intérieur. Une station de contrôle de la radioactivité atmosphérique y est implantée pour le plus grand intérêt de la population de la région parisienne.

» 2) Dans l'état actuel des choses, bien que les

laboratoires de chimie aient à opérer sur des produits dangereux, les limites du terrain militaire sont telles que, même en cas d'accident (bris de récipients contenant des produits toxiques) il n'en résulterait aucun danger pour les habitants du voisinage. Cependant, la zone de sécurité actuelle représentée par les glacis N.-E. et S.-E. du fort (réduite par endroit à 80 m) ne saurait être diminuée davantage sans danger grave pour le voisinage. Il est certain que ces glacis, en cas d'accident dans le bastion 2 ou dans les casemates situées entre les bastions 2 et 3, pourraient être gravement contaminés.

»3) Des essais de matériel (gaz lacrymogènes, lance-flammes...) ont lieu couramment dans les fossés S.-E. du fort (entre les bastions 1 et 2). Tant pour des raisons de sécurité que de secret, il importe que le glacis correspondant reste vierge de toute habitation.

»4) Le CIDR doit s'étendre vers le nord-est et le groupement atomique aura besoin pour des essais de protection sur les casemates et blindés d'utiliser des générateurs mobiles gamma et neutroniques. Le danger dû à la radioactivité sera localisé mais la zone de sécurité ne saurait être inférieure aux limites actuelles du terrain militaire.»

Le ministère savait donc depuis longtemps ce qui se tramait à Aubervilliers. Et je finis par découvrir que l'Agence foncière et technique – propriétaire du fort – quand elle m'avait affirmé «ne pas se souvenir de

La loi de 1976 : tout propriétaire désireux de vendre un terrain doit procéder au préalable à la dépollution du site.

ces histoires», avait commis un petit mensonge. Non seulement, comme l'avait affirmé le général Mangin, les résultats de la sonde 1973 avaient sans doute été communiqués. Mais les militaires avaient pris soin de prévenir l'AFTRP de ce qui se trouvait dans le sol avant de leur céder le terrain. Certes un peu tard, mais de manière très explicite. Le 27 octobre 1972, en effet, le directeur adjoint du cabinet du ministre de la Défense, le colonel Chadal, écrit au président de l'AFTRP pour le prévenir que, selon le témoignage d'anciens ouvriers des sections techniques du fort, «le sous-sol pourrait renfermer des conteneurs chargés de produits toxiques». Mais le colonel précise qu'il s'agit de témoignages «incomplets» et «invérifiables».

S'il a décidé de les porter à la connaissance du président de l'AFTRP c'est, dit-il, «en raison des risques encourus par les personnels des entreprises appelées à réaliser les travaux d'arasement du fort». De plus, souligne le colonel, il existe un plan «sur lequel sont consignés les lieux réputés suspects». En cas de besoin, il pourra même «consentir le concours de la Section technique de l'Armée de terre», c'est-à-dire des groupes Y et Z eux-mêmes. Extraordinaire

proposition, l'histoire du pompier pyromane en quelque sorte.

L'Agence foncière savait donc qu'elle prenait un risque en rachetant le terrain. Plus curieuse est l'attitude de l'armée, qui décide, après la vente, de continuer les recherches sur la radioactivité du site. Et il est probable que ce ne furent ni des promeneurs, ni le contremaître d'une entreprise de travaux publics qui déménagèrent les plaques de plomb que convoitait Pierre Lavergne, mais bel et bien les militaires. L'explication est simple : le plomb qui recouvrait les murs de la casemate du groupe Y servait en fait à isoler les radiations.

Deux hypothèses: soit les militaires s'aperçoivent en 1973 que la totalité du revêtement en plomb est contaminée, mentent sur la gravité de la contamination et l'enlèvent sans rien dire; soit cet enlèvement constitue la énième tentative de brouiller les pistes, pour masquer quelque chose de plus grave. Qu'y a-t-il dans le sol d'Aubervilliers?

Nul ne veut, ou ne peut, le dire. En tout cas, l'affaire est grave. Suffisamment pour continuer d'empoisonner la vie de ceux qui veulent transformer le fort. Thierry-Noël Simonet, l'actuel gestionnaire du fort pour le compte de l'AFTRP, en sait quelque chose. Lorsque son président et Jack Ralite décident, au début du mois d'octobre 1994, d'entreprendre des mesures de contrôle de la radioactivité «éventuelle», ils choisissent de le faire discrètement. La préfecture de la Seine-Saint-Denis approuve la démarche afin de ne pas alerter l'opinion. Même Pierre Lavergne n'en a rien su. Mais le hasard a permis que nous soyons là au moment précis où les prélèvements étaient effectués au fond de la casemate n°8. (Voir photographie.)

Métaux lourds dans la nappe phréatique, radioactivité au fond d'une casemate, la face cachée du fort d'Aubervilliers est décidément bien sombre. Qui va payer les travaux de dépollution? L'armée ou l'AFTRP? A la Direction des travaux du génie militaire, Colette Franco évite de se prononcer sur le fond de l'affaire. Pour elle, les choses sont simples: lorsque l'armée a vendu le fort, aucune loi ne l'obligeait à le dépolluer. A cette époque en effet, la loi de 1976 n'existait pas. L'armée, donc, s'en lave les mains. «Nous sommes en train de procéder à une expertise juridique», annonce Bernard de Korsack, directeur adjoint de l'AFTRP, lorsqu'il nous reçoit une nouvelle fois, quarante-huit heures après la diffusion du communiqué de presse de la préfecture. Entre-temps, il a retrouvé la mémoire et remis la main sur des documents de 1973 «relatifs à la contamination radioactive des casemates», et même sur une lettre que l'AFTRP envoie le 30 janvier 1974 au chef de la



MARION

Le 14 octobre 1994, Thierry-Noël Simonet, le gérant du fort (au centre), flanqué des hommes du laboratoire de la police contrôlent la radioactivité de la casemate n°8 : elle sera condamnée quarante-huit heures plus tard.

sécurité civile de la préfecture de police de Paris. «Des engins de guerre seraient enterrés sous l'un des bastions du fort», écrit le haut fonctionnaire. «La prévention des accidents, poursuit-il, concerne non seulement les membres de l'entreprise effectuant les travaux, mais également les occupants des habitations situées à proximité.» Comme quoi, rien ne se perd... Pour se sortir de ce guêpier, Bernard de Korsack a mis son service juridique sur les dents. A la loi de 1976, il réplique par celle de 1992. «Je crois savoir, souligne-t-il sibyllin, que selon les termes de la loi de 1992, les frais de dépollution incombent à celui qui en est à l'origine.» Et comme les casseurs de voitures ne peuvent pas être à l'origine d'une pollution nucléaire, l'armée pourrait bien être obligée d'assumer ses responsabilités. «En tout cas, nous aurions mieux fait de suivre le conseil des militaires et de détruire la casemate n°8», conclut Bernard de Korsack. Non seulement la casemate n'a jamais été détruite, mais elle a été louée pendant plusieurs années à un garagiste. A quelques mètres de l'endroit où les services de contrôle ont découvert du strontium, l'homme avait installé son bureau, jonché, aujourd'hui encore, de quittances et de factures. Le locataire est parti en 1991. Personne ne sait ce qu'il

est devenu. Si Pierre Lavergne ne croit pas un instant que «son» fort puisse être contaminé, Rachid Khimoune, lui, est beaucoup plus inquiet. «C'est quand même fou de savoir que j'ai installé mon atelier dans un ancien laboratoire d'essais des gaz de combat, et que je vis au-dessus d'une casemate où il y a eu des expériences nucléaires», dit-il en nous accompagnant jusqu'à la porte. Cela ne l'empêche pas d'évoquer joyeusement sa «fête de la Saint-Jean». Chaque année, le 24 juin, il invite une centaine de personnes à venir dîner ici, au-dessus des carcasses de voitures, «des gens du show-biz, des artistes, des gens de la haute». «Cette année, j'ai même vu débarquer un prince arabe vêtu d'une djellaba blanche», dit-il avec un large sourire. L'espace d'une soirée, autour d'un grand feu, des gens que tout sépare peuvent se rencontrer. Jack Ralite, le maire communiste d'Aubervilliers, s'en souvient très bien: il a passé la soirée à discuter avec Philippine de Rothschild... Debout sur les remparts, le sculpteur contemple Paris d'un air songeur. Après un long silence, les mains dans les poches, il se retourne en rigolant: «Avant, pour qu'on me laisse travailler en paix, je disais que j'étais entouré de chiens sauvages... Eh bien, désormais, je dirai que je suis radioactif!» ☸